



COMPTE-RENDU

Conseil Municipal des Jeunes

Réunion du Samedi 25 septembre 2021
10h en Mairie

Présents : Dominique PION, Responsable du Pole enfance, jeunesse, animation, Joséphine MONCAUBEIG, Yann BAILLON, Matis BEAUME, Lucile BOYER, Alice CHABOT, Annabelle GILBERT, Servane MEHEUST, Pauline MERIMEE, Charline ROOS.

Excusés et absents : Alexis BACOT, Gabriel DEFAYE, Alexandre LAFOND, Blandine MORILLON, Ilyas NATIQ, Chléane TCHOKAM-YANDJIMA, Aurore VALAX

10h début de la réunion :

Matis est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1/ Déterminer dates distributions colis de Noël
- 2/ Renouvellement du CMJ en décembre 2021- Organisation des élections
- 3/ Distribution et présentation du passeport du civisme
- 4/ Préparation du voyage à Paris
- 5/ Commande des récupérateurs de masques
- 6/ Réalisation d'une fresque pour l'Accorderie

Joséphine, animatrice périscolaire de Jacques BREL, animera avec Dominique PION le CMJ. Elle se présente et explique qu'elle a fait des études de sciences politiques à Bordeaux et au Canada ainsi qu'une année d'études sur les relations internationales à Paris. Quand Dominique lui a proposé d'animer le Conseil municipal des jeunes, elle a tout de suite dit oui compte tenu de son parcours.

Chaque membre du Conseil se présente en expliquant quelles ont été ses motivations pour devenir conseiller municipal et combien de mandats ils avaient fait.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

1/ Distribution des colis de Noël :

Elle aura lieu le mercredi 8 et le samedi 11 décembre 2021. Avec les nouveaux membres et les anciens. L'information devra être donnée aux nouveaux élus. Des cartes de vœux vont être faites d'ici la mi-novembre. Les conseillers donneront des poèmes, photos, peut-être de leur voyage à Paris ? À déterminer lors de la prochaine séance.

2/ Renouveaulement du CMJ en décembre 2021 - Organisation des élections :

Pour pouvoir se présenter, le candidat doit être :

- âgé de minimum 10 ans et de maximum 15 ans révolus,
- domicilié à Canéjan ou être scolarisé dans une école de la commune.

Pour pouvoir voter, l'électeur doit être :

- âgé de minimum 9 ans et de maximum 15 ans révolus,
- domicilié à Canéjan, inscrit au SPOT ou scolarisé dans une école de Canéjan.

Le vote se déroulera la semaine 48, dans les écoles élémentaires de Canéjan, au collège Alfred Mauguin et au SPOT.

Le bulletin de vote comportera le nom de tous les candidats ainsi que leur classe. Les électeurs cocheront les candidats pour lesquels ils souhaitent voter.

Il sera demandé à la responsable des affaires générales de venir faire une présentation des élections auprès des classes concernées .

Des affiches seront mises dans les écoles et un livret envoyé à tous les jeunes de 9 à 15 ans.

À noter que certains conseillers souhaitent se représenter

3/ Distribution et présentation du passeport du civisme :

Les membres du CMJ pourraient aller dans les écoles distribuer le passeport du civisme et expliquer ce qu'est un CMJ le vendredi à partir de 15h30 et le mardi matin à partir de 8h45.

Servane, Matis et Lucile se mobiliseront. Les écoles seront contactées pour déterminer les dates.

4/ Préparation du voyage à Paris :

Le voyage aura lieu le mercredi 10 novembre 2021 avec visite du Sénat en fin d'après-midi. Les horaires de train ne sont pas encore arrêtés. Pour réserver le train, il faut que nous ayons le nombre exact de participants. Un mail va être adressé aux familles pour obtenir leur autorisation.

Attention : le pass sanitaire est obligatoire.

Après proposition des membres de la commission, les activités suivantes ont été retenues :

- Visite de la tour Eiffel
- Flye Wiew

Les conseillers ont préparé une lettre qu'ils vont adresser au Président de la République pour lui proposer de le rencontrer au cours de ce voyage.

Si cette rencontre ne pouvait avoir lieu, une 3ème activité pourrait être proposée.

Les collèges des jeunes conseillers seront avertis de leur absence le 10 novembre, cela n'empêche pas les parents de faire un mot d'excuse.

Le lendemain étant un jour férié, les conseillers pourront se reposer.

5/ Commande des récupérateurs de masques :

La commande va être passée pour 6 récupérateurs : 4 pour les écoles, 1 pour la mairie et 1 pour la médiathèque.

6/ Réalisation d'une fresque pour l'Accorderie :

Dominique présente aux conseillers le projet de fresque envisagé par l'Accorderie et qui pourrait être réalisée pendant les vacances d'automne ou celles d'hiver. L'objectif étant de réaliser une fresque présentant l'Accorderie qui serait visible du chemin de la House.

Dominique explique aux jeunes ce qu'est une Accorderie :

C'est une association basée sur l'entraide en faisant appel à la solidarité de ses membres. Dans cette association, les membres échangent des services basés sur une monnaie qui est le temps. Une heure donnée pour une heure reçue.

Pour illustrer, un pâtissier apporte son aide à une personne pour réaliser un gâteau ; en échange, un autre membre de l'association lui donnera une heure de son temps pour du jardinage ou de l'informatique. Ce système permet de tisser des liens entre les habitants et ainsi de lutter contre la précarité.

Une minorité des conseillers présents ne serait pas disponible sur la période précitée.

Dominique va prendre contact avec un graffeur pour avancer sur le dessin ou graff et une date d'exécution devra être arrêtée avec tous les membres lors d'une prochaine réunion.

A 11 h 50, les conseillers partent à la 2ème fête de la transition qui a lieu de 10 h à 18 h.

Fin de la réunion : 11h50
Prochaine réunion le 16 ou le 23 octobre.
A confirmer